

C0418

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

INTÉGRER LA RÉVERSIBILITÉ DES BÂTIMENTS DANS LES PROJETS DE LOGEMENT SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Intégrer l'adaptabilité des bâtiments comme levier de durabilité et d'optimisation des usages

Intégrer la réversibilité des bâtiments présente de nombreux avantages majeurs, tant sur le plan environnemental, économique que sociétal. La réversibilité prolonge la durée de vie du bâtiment, permet de s'adapter à l'évolutions des besoin et peut aussi contribuer à une optimisation économique de la construction.

Elle permettra de mieux répondre aux enjeux urbains et sociaux et donnera plus de souplesse dans les opérations d'aménagement du territoire.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable de service technique ou des investissements, assistant technique ou administratif des unités de développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les enjeux et le contexte de la transformation de bureaux vacants en logements
- › situer les avantages et freins de la réversibilité des bâtiments
- › explorer les solutions et les outils pour faciliter et accélérer la transformation.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires.

Études de cas concrets et mises en situation. Échanges d'expériences entre participants.

Évaluation des acquis pendant et après la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gabrielle MILLAN, Consultante-formatrice experte en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 16 mars 2026 - Distantiel

le 29 juin 2026 - Distantiel

le 3 décembre 2026 - Distantiel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Cadre juridique et réglementaire

- Cadre juridique : permis à double état, permis réversible, réversibilité du bâtiment neuf par anticipation, PLU et destinations, copropriété, expérimentations IDF, etc.
- Cadre assurantiel : garantie décennale, réemploi existant et assurances, etc.
- Réglementation sécurité incendie : évolutions attendues, hauteurs, mixité, IMG/IGH, équivalence règlementaire, etc.
- Cadre fiscal : TVA, incitations, etc.

Conception et réversibilité

- Réversibilité du bâtiment existant : scénarios d'évolution par typologies
- Faisabilités techniques : bâtiments les plus transformables par années de construction, etc.
- Impacts des hauteurs et façades
- Impacts des dimensions et matériaux
- Impacts sur budget opérations : études de faisabilités réglementaires, etc.

Étude de cas

- Illustrations tout au long de la journée
- Étude d'une transformation bureaux – logements pour extraire les points d'attention : techniques, juridiques et financiers

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.